



SÉLECTION ET VENTE - CONSEIL

Sélectionner et vendre une pompe à chaleur air/eau



Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **appliquer** une méthode simple pour sélectionner une pompe à chaleur air/eau sur un chantier de rénovation
- **estimer** un reste à charge sur un projet de rénovation de chaufferie en déduisant les aides financières

Votre parcours formation



Programme

MODULES EN LIGNE

- Acquérir les notions de base d'une installation de chauffage à eau chaude
- Comprendre le fonctionnement d'une PAC et ses principales caractéristiques techniques
- Les réglementations et incitations financières avec impact sur le marché de la PAC
- Dimensionner une PAC en chauffage et en eau chaude sanitaire

JOUR 1

- Le marché de la PAC aérothermie : enjeux et opportunités ?
- Cadre réglementaire : exigences RGE PAC / Attestation de capacité à la manipulation des fluides frigorigènes
- Les principes généraux de la PAC air/eau
- Sélection d'une PAC pour le chauffage et la production d'ECS à l'aide du logiciel SIMUL'HOME PAC Air/eau
- Les points clés d'une installation réussie
- Rédaction d'un devis
- Les aides financières en vigueur, pour qui ? pour quels travaux ? pour quels équipements ?
- Calcul d'un reste à charge

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Travaux dirigés sur des cas concrets de sélection de pompe à chaleur air/eau
- Construction d'un devis et calcul sur le reste à charge

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires
- Accès au Thermor Campus

LES + DE CETTE FORMATION

- Tous les outils et la connaissance associée pour développer une nouvelle activité : la pompe à chaleur
- Une préparation idéale avant la formation pour devenir référent technique RGE PAC (QualiPac ref. AGR 1-06)

simul'home
PAC AIR-EAU



VOTRE BÉNÉFICIAIRE

Ouvrez-vous à un nouveau marché porteur en proposant les solutions pompes à chaleur air/eau auprès de vos clients

Nombre de participants

8 maximum par session

Durée

Modules en ligne (1h30)
+ 1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Electriciens, plombiers souhaitant développer leur activité avec la PAC aérothermie

Pré-requis

Aucun pré-requis

Parcours conseillé

PAC 1-56 ▶ AGR 1-06

Tarif par stagiaire

325€ HT, soit 390€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique / Possibilité de poser des questions à un formateur expert / Support technique Thermor Campus

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (en ligne ou en présentiel) / Validation des acquis / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr